

États financiers de

**LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
LA CITÉ COLLÉGIALE**

31 mars 2004



Deloitte & Touche, s.r.l.
800-100, rue Queen
Ottawa, Ontario
K1P 5T8

Tél: (613) 236-2442
Télec: (613) 236-2195
www.deloitte.ca

Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration de
Le Collège d'arts appliqués et de technologie La Cité collégiale

Nous avons vérifié le bilan de Le Collège d'arts appliqués et de technologie La Cité collégiale au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Collège. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Collège au 31 mars 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

A handwritten signature in dark ink that reads "Deloitte & Touche LLP".

Comptables agréés

Le 28 mai 2004

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

États financiers

31 mars 2004

	<u>PAGE</u>
État des résultats	1
État de l'évolution des actifs nets	2
Bilan	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 - 17
Renseignements complémentaires	
Annexe 1 - Subventions	18
Annexe 2 - Charges d'enseignement et charges des ressources pédagogiques	19
Annexe 3 - Charges des affaires étudiantes et charges d'administration	20
Annexe 4 - Charges des ressources physiques	21
Annexe 5 - Charges des projets spéciaux	22
Annexe 6 - Services associés	23

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

LA CITÉ COLLÉGIALE

État des résultats
de l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds assujetti à des restrictions</u>	<u>Élimination des comptes interfonds</u>	<u>2004 Total</u>	<u>2003 Total</u>
Produits						
Subventions (annexe 1)	30 641 845 \$	1 386 385 \$	- \$	- \$	32 028 230 \$	31 096 640 \$
Frais de scolarité	8 312 639	-	-	-	8 312 639	7 741 885
Revenus de contrats	3 706 925	-	-	-	3 706 925	3 010 254
Frais accessoires et de fournitures	1 346 149	-	-	-	1 346 149	1 036 545
Services associés (annexe 6)	1 445 774	1 126 658	-	-	2 572 432	1 781 396
Intérêts	272 533	-	72 143	-	344 676	314 745
Dons, commandites et activités de prélèvement de fonds	58 106	-	233 900	(93 106)	198 900	192 895
Divers	1 100 042	-	-	-	1 100 042	1 696 825
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	5 238 742	-	-	5 238 742	5 012 464
	46 884 013	7 751 785	306 043	(93 106)	54 848 735	51 883 649
Charges						
Opérations						
Enseignement (annexe 2)	29 829 789	-	-	(58 106)	29 771 683	28 629 338
Ressources pédagogiques (annexe 2)	516 405	-	-	-	516 405	452 811
Affaires étudiantes (annexe 3)	2 798 612	-	-	-	2 798 612	2 640 234
Administration (annexe 3)	4 654 390	-	152 697	(35 000)	4 772 087	4 592 106
Ressources physiques (annexe 4)	3 223 983	-	-	-	3 223 983	3 278 077
Projets spéciaux (annexe 5)	3 661 079	-	-	-	3 661 079	4 069 541
Services associés (annexe 6)	1 057 319	-	-	-	1 057 319	590 579
	45 741 577	-	152 697	(93 106)	45 801 168	44 252 686
Autres						
Dons, bourses et aide financière	738 737	-	180 672	-	919 409	843 966
Avantages sociaux futurs	54 000	-	-	-	54 000	19 000
Mauvaises créances	56 047	-	-	-	56 047	120 625
Intérêts de la dette à long terme	-	901 423	-	-	901 423	597 398
Amortissement des immobilisations	-	6 597 815	-	-	6 597 815	6 429 814
	848 784	7 499 238	180 672	-	8 528 694	8 010 803
	46 590 361	7 499 238	333 369	(93 106)	54 329 862	52 263 489
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	293 652 \$	252 547 \$	(27 326) \$	- \$	518 873 \$	(379 840) \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
LA CITÉ COLLÉGIALE

État de l'évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

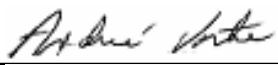
	<u>Fonds de fonctionnement</u>									
	<u>Non grevés</u> <u>d'affectations</u>	<u>Avantages</u> <u>sociaux futurs</u> (note 8)	<u>Affectés</u> <u>d'origine interne</u> (note 10)	<u>Total</u>	<u>Fonds</u> <u>d'immobilisations</u>	<u>Fonds assujetti</u> <u>à des restrictions</u>	<u>Fonds de</u> <u>dotation</u>	<u>2004</u> <u>Total</u>	<u>2003</u> <u>Total</u>	
ACTIFS NETS (INSUFFISANCE) AU DÉBUT	- \$	(1 316 000) \$	468 678 \$	(847 322) \$	17 289 313 \$	100 184 \$	1 889 651 \$	18 431 826 \$	18 522 179 \$	
Ajouter :										
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	347 652	(54 000)	-	293 652	252 547	(27 326)	-	518 873	(379 840)	
Apports reçus à titre de dotation	-	-	-	-	-	-	360 628	360 628	289 487	
Transferts interfonds										
Acquisition d'immobilisations à même les affectations d'origine interne de l'exercice précédent	-	-	(279 178)	(279 178)	279 178	-	-	-	-	
Affectations d'origine interne de l'exercice courant (note 10)	(347 652)	-	191 382	(156 270)	156 270	-	-	-	-	
ACTIFS NETS (INSUFFISANCE) À LA FIN	- \$	(1 370 000) \$	380 882 \$	(989 118) \$	17 977 308 \$	72 858 \$	2 250 279 \$	19 311 327 \$	18 431 826 \$	

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
LA CITÉ COLLÉGIALE
Bilan

au 31 mars 2004

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds assujetti à des restrictions</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>2004 Total</u>	<u>2003 Total</u>
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	2 885 399 \$	- \$	248 844 \$	360 267 \$	3 494 510 \$	1 046 255 \$
Placements temporaires (note 4)	5 072 109	1 914 977	-	-	6 987 086	7 999 198
Subventions à recevoir	5 525 732	-	-	-	5 525 732	11 742 204
Débiteurs	1 604 713	-	7 363	-	1 612 076	1 838 679
Stocks	11 921	-	-	-	11 921	12 108
Frais payés d'avance	139 014	-	-	-	139 014	178 952
Intérêts à recevoir	28 251	-	20 127	-	48 378	82 514
	15 267 139	1 914 977	276 334	360 267	17 818 717	22 899 910
CONSTRUCTION EN COURS	-	-	-	-	-	2 193 989
IMMOBILISATIONS (note 3)	-	101 501 717	-	-	101 501 717	99 488 981
PLACEMENTS À LONG TERME (note 4)	-	-	-	1 890 012	1 890 012	1 709 052
	15 267 139 \$	103 416 694 \$	276 334 \$	2 250 279 \$	121 210 446 \$	126 291 932 \$
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs et frais courus	2 892 589 \$	184 030 \$	135 620 \$	- \$	3 212 239 \$	3 746 384 \$
Salaires et retenues exigibles	7 712 737	-	-	-	7 712 737	7 311 037
Apports reportés (note 5)	4 280 931	804 747	67 856	-	5 153 534	10 323 097
Portion à court terme de la dette à long terme	-	479 911	-	-	479 911	469 726
	14 886 257	1 468 688	203 476	-	16 558 421	21 850 244
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS	-	70 864 872	-	-	70 864 872	71 108 125
AUX IMMOBILISATIONS (note 6)	-	13 105 826	-	-	13 105 826	13 585 737
DETTE À LONG TERME (note 7)	1 370 000	-	-	-	1 370 000	1 316 000
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	16 256 257	85 439 386	203 476	-	101 899 119	107 860 106
ACTIFS NETS						
Investis en immobilisations	-	17 821 038	-	-	17 821 038	17 289 313
Reçus à titre de dotation (note 9)	-	-	-	2 250 279	2 250 279	1 889 651
Affectés d'origine interne (note 10)	380 882	156 270	72 858	-	610 010	568 862
Non grevés d'affectations (insuffisance)	(1 370 000)	-	-	-	(1 370 000)	(1 316 000)
	(989 118)	17 977 308	72 858	2 250 279	19 311 327	18 431 826
	15 267 139 \$	103 416 694 \$	276 334 \$	2 250 279 \$	121 210 446 \$	126 291 932 \$

Au nom du Conseil,

 , Administrateur

 , Administrateur

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

LA CITÉ COLLÉGIALE

État des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mars 2004

	2004	2003
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	518 873 \$	(379 840) \$
Ajustement pour :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(5 238 742)	(5 012 464)
Amortissement des immobilisations	6 597 815	6 429 814
Avantages sociaux futurs	54 000	19 000
	1 931 946	1 056 510
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Subventions à recevoir	6 216 472	(3 971 863)
Apports reportés	(1 406 624)	(1 803 429)
Autres éléments	168 419	2 083 313
	6 910 213	(2 635 469)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Immobilisations et construction en cours	(6 416 562)	(6 398 856)
Augmentation des placements à long terme	(180 960)	(172 174)
	(6 597 522)	(6 571 030)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Emprunt à long terme	-	13 800 000
Remboursement de la dette à long terme	(469 726)	(278 801)
Marge de crédit - résidence (remboursement)	-	(9 741 486)
Apports reportés afférents aux immobilisations	1 232 550	2 552 487
Apports reçus à titre de dotation	360 628	289 487
	1 123 452	6 621 687
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	1 436 143	(2 584 812)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	9 045 453	11 630 265
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	10 481 596 \$	9 045 453 \$

Les espèces et quasi-espèces comprennent les comptes d'encaisse et de placements temporaires.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

1. CONSTITUTION

Le Collège d'arts appliqués et de technologie La Cité collégiale est constitué en vertu de la Loi de 2002 sur les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, afin d'augmenter l'accès des francophones à la formation post-secondaire et offrir des programmes d'études de qualité à la communauté de langue française de l'Ontario. Conséquemment à cette nouvelle loi, le nom de La Cité collégiale a été modifié. Le Collège a débuté ses activités d'enseignement le 4 septembre 1990. Le Collège est exempt d'impôts en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Le Collège est un organisme sans but lucratif. Les états financiers présentent de façon consolidée les activités du Collège et de la Fondation de La Cité collégiale, entité sans but lucratif contrôlée par le Collège. Ils sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour de tels organismes et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Méthode de comptabilisation

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Le bilan présente l'actif net investi en immobilisations, l'actif net affecté d'origine externe et interne ainsi que l'actif net non grevé d'affectations.

Comptabilité par fonds

Afin d'observer les affectations prévues par rapport à l'utilisation des ressources qui lui sont disponibles, le Collège maintient une comptabilité par fonds.

Le Fonds de fonctionnement reflète l'utilisation des ressources associées aux opérations courantes et aux activités des services associés. De même, ce fonds reflète le déficit accumulé relié aux avantages sociaux futurs selon les modalités du chapitre 3461 du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA).

Le Fonds d'immobilisations démontre la disponibilité et l'utilisation des ressources destinées à des fins de capital. À même ses contributions générales, le Collège comptabilise dans le Fonds d'immobilisations un montant égal aux achats d'immobilisations financés directement par le Collège plus le montant requis pour le service de toute dette afférente aux immobilisations.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le Fonds de dotation présente la disponibilité et l'utilisation des ressources pour lesquelles le capital est maintenu de façon permanente afin d'offrir des programmes d'aide financière financés à même les revenus générés par ce capital. Les revenus d'intérêts gagnés et les bourses attribuées sont inscrits au fonds assujetti à des restrictions.

Le Fonds assujetti à des restrictions démontre la disponibilité et l'utilisation des ressources affectées à des fins spécifiques, ainsi que les montants reçus par le Collège pour lesquels celui-ci effectue l'administration au nom de tierces parties.

Produits

Les subventions reçues du ministère de la Formation et des Collèges et Universités ou les apports provenant d'autres sources externes à des fins spécifiques sont constatées à titre de produit dans l'exercice financier au cours duquel les activités reliées à ces subventions sont effectuées. Les subventions reçues pour l'acquisition de terrain sont constatées à titre d'augmentations directes de l'actif net. Les subventions reçues pour l'acquisition des immobilisations sont présentées comme apports reportés et sont amortis en fonction de la durée probable d'utilisation des immobilisations acquises.

Les apports qui ne sont pas grevés d'affectations externes sont présentés à titre de produit de l'exercice concerné lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons ou contributions externes reçus à titre de dotation et dont les montants doivent être maintenus en permanence sont comptabilisés directement comme augmentation de l'actif net.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers. Cependant, si un apport s'avérait significatif, il serait divulgué par voie de note aux états financiers.

Les frais de scolarité sont comptabilisés en fonction des cours et des programmes auxquels ils se rapportent et qui ont débuté au cours de l'exercice financier.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Les employé(e)s du Collège participent aux régimes de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie administrés par le Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie et la Caisse de retraite des enseignants de l'Ontario. Bien que le régime puisse présenter les caractéristiques d'un régime à prestations déterminées, le Collège ne dispose pas de suffisamment d'informations concernant la portion des coûts des prestations de retraite pour se conformer aux recommandations relatives aux régimes à prestations déterminées. Donc, le Collège comptabilise la portion des coûts des prestations de retraite du régime interentreprises en se conformant aux recommandations relatives aux régimes à cotisations déterminées.

De concert avec les autres collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, le Collège offre des prestations contractuelles à ses employé(e)s retraité(e)s ainsi que certaines prestations pour soins de santé à ses employé(e)s en invalidité de longue durée. Le Collège comptabilise, au cours des périodes pendant lesquelles les employé(e)s rendent des services au Collège, le coût de certains avantages complémentaires de retraite que l'entité prévoit fournir après le départ à la retraite, tel qu'établi sur une base annuelle par les actuaires des régimes. Étant donné que le Collège dispose de suffisamment d'informations concernant les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi du régime interentreprises, le Collège se conforme aux recommandations relatives aux régimes à prestations déterminées. L'estimation de la valeur actualisée des avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi pour les services d'assurance-vie et bénéfices collectifs pour employé(e)s sont comptabilisés au cours des périodes pendant lesquelles les employé(e)s rendent des services au Collège.

Congés de maladie monnayables

En vertu des conventions collectives en vigueur, le Collège doit verser à certain(e)s employé(e)s un montant équivalent à un maximum de 50 % des congés de maladie cumulés, lorsque ces employé(e)s ont acquis 10 années de service ou plus au moment où ils (elles) quittent leur emploi ou prennent leur retraite.

Le montant des congés de maladie monnayables assujettis à ces dispositions et se rattachant aux employé(e)s du Collège qui étaient auparavant en fonction aux Collèges Algonquin et St-Laurent est comptabilisé au passif du bilan dans les salaires et retenues exigibles. Un montant équivalent est aussi comptabilisé dans les subventions à recevoir puisque le ministère de la Formation et des Collèges et Universités assume le financement de ces charges en versant au Collège des subventions équivalentes aux montants versés.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Affectation de l'actif net du Fonds de fonctionnement

Le Collège affecte une partie de l'actif net du Fonds de fonctionnement pour utilisation spécifique dans l'avenir. Les charges s'y rattachant sont imputées aux résultats lorsqu'encourues et un montant équivalent de l'actif net affecté d'origine interne est alors viré au solde non affecté.

Placements

Les placements à court terme sont présentés au moindre du coût et de la valeur du marché.

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût et réduits de valeur lorsqu'une baisse de valeur permanente est constatée.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût dans le Fonds d'immobilisations. Les immobilisations acquises par dons au Collège sont inscrites à l'actif du Fonds d'immobilisations à leur valeur marchande estimative.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction des périodes suivantes :

Bâtiments	40 ans
Résidence	40 ans
Aménagement du terrain - campus d'Ottawa	20 ans
Droit de passage	49 ans
Mobilier et équipement	5 à 10 ans
Équipement informatique et logiciels	3 ans
Matériel roulant	5 à 10 ans
Fournitures	10 % durant 5 ans
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location-acquisition	3 ans

L'amortissement est inscrit comme dépense au Fonds d'immobilisations.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Association étudiante

Les états financiers ne représentent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges de l'Association étudiante de la Cité collégiale Inc. car le Collège n'exerce pas d'influence notable sur les activités de cette entité.

Incertitude relative à la mesure

La présentation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à rapporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des éventualités dans les états financiers et le montant à présenter pour les produits et les charges au cours de l'exercice. La mesure définitive et ces éléments peut différer de ces estimations.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

3. IMMOBILISATIONS

Coût	Solde au début	Acquisitions	Dispositions	Solde à la fin
Terrain - campus d'Ottawa	15 900 290 \$	- \$	- \$	15 900 290 \$
Bâtiment - campus d'Ottawa	75 443 509	6 496 952	-	81 940 461
Résidence	12 667 292	-	-	12 667 292
Aménagement du terrain- campus d'Ottawa	5 488 638	309 331	-	5 797 969
Droit de passage	140 000	-	-	140 000
Mobilier et équipement	22 613 948	720 120	-	23 334 068
Équipement informatique et logiciels	13 141 445	1 084 148	(1 054 656)	13 170 937
Matériel roulant	34 423	-	-	34 423
Fournitures	1 161 820	-	-	1 161 820
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location- acquisition	1 021 150	-	-	1 021 150
	<u>147 612 515</u>	<u>8 610 551 \$</u>	<u>(1 054 656) \$</u>	<u>155 168 410</u>
Amortissement cumulé	Solde au début	Amortissement	Dispositions	Solde à la fin
Bâtiment - campus d'Ottawa	14 373 040	2 111 482 \$	- \$	16 484 522
Résidence	329 391	316 356	-	645 747
Aménagement du terrain- campus d'Ottawa	2 236 517	285 752	-	2 522 269
Droit de passage	22 856	2 857	-	25 713
Mobilier et équipement	18 447 383	1 935 646	-	20 383 029
Équipement informatique et logiciels	11 315 260	1 717 327	(1 054 656)	11 977 931
Matériel roulant	22 423	3 000	-	25 423
Fournitures	580 909	-	-	580 909
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location- acquisition	795 755	225 395	-	1 021 150
	<u>48 123 534</u>	<u>6 597 815 \$</u>	<u>(1 054 656) \$</u>	<u>53 666 693</u>
Valeur nette	<u>99 488 981 \$</u>			<u>101 501 717 \$</u>

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

4. PLACEMENTS

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
<u>Temporaires</u>		
Dépôts à terme, taux variant de 2,15 % à 3,05 % (2003 - taux variant de 2,90 % à 3,15 %), échéant à différentes dates jusqu'en avril 2005	5 000 000 \$	3 000 000 \$
Billets à escompte, taux variant de 2,18 % à 2,20 % (2003 - taux variant de 3,08 % à 3,52 %) échéant à différentes dates jusqu'en novembre 2004	1 886 826	4 999 198
Obligations d'épargne à taux effectif de 5,066 % échéant en novembre 2014	100 260	-
	<u>6 987 086 \$</u>	<u>7 999 198 \$</u>
<u>À long terme</u>		
Encaisse	109 178 \$	77 079 \$
Dépôts à terme, taux variant de 3,75 % à 6,60 % (2003 - taux variant 5,00 % à 6,60 %) échéant à différentes dates jusqu'en juin 2008	165 825	125 825
10 000 parts privilégiées Caisse populaire Trillium à 10,00 \$ chacune, taux de rendement minimum de 5,75 % ajusté annuellement	100 000	100 000
Obligations canadiennes, produisant des taux de rendement comparables à ceux du marché au moment de leur achat, échéant à différentes dates jusqu'en octobre 2029	816 605	805 987
Hypothèques, taux de 9,75 % échéant à différentes dates jusqu'en janvier 2009	698 404	331 465
Actions canadiennes ordinaires	-	193 529
Actions américaines ordinaires	-	75 167
	<u>1 890 012 \$</u>	<u>1 709 052 \$</u>

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

4. PLACEMENTS (suite)

Risque lié aux placements

Le placement dans des instruments financiers place le Collège face à des risques liés aux placements. Les risques proviennent des variations dans les taux d'intérêt et de leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. Les placements du Collège se trouvent majoritairement dans les dépôts à terme et des parts privilégiées de Caisses populaires, des hypothèques et des obligations canadiennes qui représentent un moindre risque.

5. APPORTS REPORTÉS À COURT TERME

Les apports reportés à court terme se rapportent au fonds reçus au cours de l'exercice qui sont destinés à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	Fonds de <u>fonctionnement</u>	Fonds d'immo- <u>bilisations</u>	Fonds assujetti à des <u>restrictions</u>	Total 2004	Total 2003
Solde au début de l'exercice	5 672 507 \$	4 567 686 \$	82 904 \$	10 323 097 \$	12 553 691 \$
Apports reçus durant l'exercice	10 971 547	-	285 514	11 257 061	13 428 786
Transfert aux apports reportés afférents aux immobilisations	-	(3 762 939)	-	(3 762 939)	(465 202)
Reconnus à titre de revenus	(12 363 123)	-	(300 562)	(12 663 685)	(15 194 178)
Solde à la fin de l'exercice	4 280 931 \$	804 747 \$	67 856 \$	5 153 534 \$	10 323 097 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

6. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des apports reçus ayant servi à l'acquisition ou à la construction d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	71 108 125 \$	73 102 900 \$
Apports reçus durant l'exercice	1 212 259	2 503 446
Transfert provenant des apports reportés à court terme	3 762 939	465 202
Dons reçus durant l'exercice	20 291	49 041
Reconnus à titre de revenus	(5 238 742)	(5 012 464)
Solde à la fin de l'exercice	70 864 872 \$	71 108 125 \$

7. DETTE À LONG TERME

	2004	2003
Emprunt sur la résidence, 6,39 %, remboursable par versements mensuels de 84 500 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2027	12 164 614 \$	12 391 572 \$
Emprunt sur la résidence, 5,25 % remboursable par versements mensuels de 9 647 \$ capital et intérêts, échéant en novembre 2007	1 234 529	1 284 058
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, à des taux variant jusqu'à 18,44 %, échéant en octobre 2004	186 594	379 833
	13 585 737	14 055 463
Portion échéant à court terme	479 911	469 726
	13 105 826 \$	13 585 737 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

7. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements de la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	Contrats de location- acquisition	Emprunts sur la résidence	Total
2005	195 136 \$	293 317 \$	488 453 \$
2006	-	311 174	311 174
2007	-	330 122	330 122
2008	-	350 227	350 227
2009	-	371 841	371 841
Années subséquentes	-	11 742 462	11 742 462
	195 136	13 399 143	13 594 279
Déduire : Montant représentant les intérêts	8 542	-	8 542
	186 594 \$	13 399 143 \$	13 585 737 \$

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Les employé(e)s du Collège participent aux régimes de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie administrés par le Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie et la Caisse de retraite des enseignants de l'Ontario. En vertu de ces régimes, le Collège verse des cotisations équivalentes à celles des employé(e)s. Les cotisations de l'employeur versées au régime au cours de l'exercice par le Collège s'élèvent à 1 448 961 \$ (2003 - 1 293 979 \$). Ces montants sont inclus dans les dépenses du Fonds de fonctionnement.

Autres régimes d'avantages sociaux

De concert avec les autres collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, le Collège offre des prestations contractuelles à ses employé(e)s retraité(e)s ainsi que certaines prestations pour soins de santé à ses employé(e)s en invalidité de longue durée. Le Collège comptabilise, au cours des périodes pendant lesquelles les employé(e)s rendent des services au Collège, le coût de certains avantages complémentaires de retraite que l'entité prévoit fournir après le départ à la retraite, tel qu'établi sur une base annuelle par les actuaires des régimes. Le Collège a comptabilisé à titre de dépense pour l'exercice écoulé l'accroissement de 54 000 \$ du passif au titre d'avantages sociaux futurs, portant le solde de ce passif à 1 370 000 \$ en fin d'exercice (2003 - 1 316 000 \$).

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

9. FONDS FIDUCIAIRE D'INITIATIVE POUR LES ÉTUDIANT(E)S DE L'ONTARIO

Les actifs nets reçus à titre de dotation sont constitués notamment des phases 1 et 2 du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario. Les contributions reçues par ce fonds doivent être maintenues en permanence par le Collège et les intérêts gagnés sur ces sommes sont distribués sous forme de bourses aux étudiant(e)s.

Les opérations survenues au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	<u>2004</u>		<u>2003</u>
Solde au début de l'exercice	1 374 356	\$	1 298 869
Apports reçus durant l'exercice	360 628		75 487
Solde à la fin de l'exercice	1 734 984	\$	1 374 356
Fonds disponibles pour des bourses au début de l'exercice	(764)	\$	20 134
Revenus sur placements	22 941		22 002
Bourses émises - 199 récipiendaires (2003 - 123 récipiendaires)	(57 968)		(42 900)
Fonds disponibles pour des bourses à la fin de l'exercice	(35 791)	\$	(764)
			\$

10. SOLDES DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE INTERNE

En 2004, le Conseil d'administration du Collège a grevé d'affectations d'origine interne des actifs nets totalisant 610 010 \$ (2003 - 568 862 \$). Ces affectations s'établissent comme suit :

	<u>2004</u>		<u>2003</u>
Fonds de fonctionnement			
Réserve pour engagements	95 229	\$	57 079
Achats futurs d'immobilisations	285 653		279 178
Programme de renouvellement des bâtiments	-		132 421
	380 882		468 678
Fonds d'immobilisations			
Programme de renouvellement des bâtiments	156 270		-
Fonds assujetti à des restrictions	72 858		100 184
	610 010	\$	568 862
			\$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

11. ENGAGEMENTS

Location d'immeubles

Le Collège s'est engagé en vertu de contrats de location d'immeubles à verser des loyers de base et des montants supplémentaires basés sur les frais d'exploitation. Ces baux échoient à différentes dates jusqu'en septembre 2007.

Les paiements minimums exigibles en vertu de ces baux pour les prochains exercices s'élèvent à 258 545 \$ pour 2004/05, 251 281 \$ pour 2005/06, 187 125 \$ pour 2006/07 et 90 779 \$ pour 2007/2008.

12. ÉVENTUALITÉS

Lettres de garantie

En date du 31 mars 2004, le Collège avait émis les lettres de cautionnement suivantes : 1 100 000 \$ pour le service de traitement de la paye par une entreprise externe, 70 867 \$ pour des travaux d'aménagement paysager et 60 000 \$ pour un contrat de livraison.

Montants octroyés en vertu d'entente

Dans le cours normal de ses activités La Cité collégiale signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution des projets qui sont assujettis à des modalités qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables du Collège pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursement à l'organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

13. LOI SUR LA DIVULGATION DES TRAITEMENTS DANS LE SECTEUR PUBLIC

En vertu de la Loi sur la divulgation des traitements dans le secteur public, le Collège doit divulguer le nom, le poste, le salaire et les avantages imposables des employé(e)s gagnant plus de 100 000 \$ par année.

La liste des employé(e)s répondant aux critères de la Loi au cours de l'année civile 2003 s'établit comme suit :

<u>Nom de l'employé(e)</u>	<u>Poste</u>	<u>Salaire</u>	<u>Avantages imposables</u>
Andrée Lortie	Présidente	177 364 \$	1 411 \$
Claude Bergeron	Vice-président, Enseignement	136 172	686
Denis Hubert	Vice-président, Innovation et développement des marchés	131 325	531
Marie Maltais	Directrice exécutive, Gestion stratégique du recrutement de la clientèle	111 170	615
Denis Cossette	Vice-président, Administration et finances	110 331	581
Serge Brousseau	Directeur, Ressources humaines	105 000	586
Diane Chevalier	Directrice, Planification et initiatives stratégiques	104 599	546
Linda Assad-Butcher	Directrice, Initiatives pan-canadiennes dans le domaine de la santé	102 778	167
Jacinthe Mutchmore	Directrice, Institut de la haute technologie	102 499	511

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice écoulé.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Subventions

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Total 2004</u>	<u>Total 2003</u>
SUBVENTIONS				
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités				
Fonctionnement	23 761 428 \$	1 386 385 \$	25 147 813 \$	24 843 936 \$
Impôts fonciers	241 275	-	241 275	233 550
Service d'emplois d'été	442 395	-	442 395	460 887
Connexion emploi	1 744 570	-	1 744 570	1 740 618
Alphabétisation et formation de base	496 629	-	496 629	481 100
Apprentissage et projets spéciaux	1 402 027	-	1 402 027	1 331 304
Aide financière et projets spéciaux	301 271	-	301 271	325 417
Autres	1 656 896	-	1 656 896	1 301 150
	30 046 491	1 386 385	31 432 876	30 717 962
Autres sources	595 354	-	595 354	378 678
	30 641 845 \$	1 386 385 \$	32 028 230 \$	31 096 640 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

LA CITÉ COLLÉGIALE

Charges d'enseignement et charges des ressources pédagogiques

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	
	<u>2004</u>	<u>2003</u>
CHARGES D'ENSEIGNEMENT		
Salaires		
Personnel enseignant	14 704 777 \$	14 311 302 \$
Personnel cadre	2 360 436	2 305 481
Personnel de soutien	3 886 081	3 678 013
Allocation des élèves	1 037 315	1 025 182
Charges sociales	3 444 923	3 196 197
Contribution à la caisse de stabilisation à l'emploi	3 473	3 675
Fournitures d'enseignement	668 418	702 396
Stages cliniques	50 732	23 123
Cotisations et abonnements	50 109	43 583
Perfectionnement professionnel	17 763	36 222
Frais d'embauche	18 155	17 401
Déplacements et voyages	369 570	233 764
Relations publiques et représentation	681 027	601 061
Entretien du mobilier et de l'équipement	329 799	296 136
Papeterie, impression et dépenses de bureau	550 540	477 878
Télécommunications	188 949	161 078
Location d'équipement	29 394	33 769
Vérification	43 228	36 112
Honoraires professionnels	112 166	268 581
Services contractuels	906 660	1 092 593
Charges locatives	592 671	328 453
Divers	27 374	27 847
	30 073 560	28 899 847
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(243 771)	(270 509)
	29 829 789 \$	28 629 338 \$

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	
	<u>2004</u>	<u>2003</u>
CHARGES DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES		
Salaires		
Personnel enseignant	53 646 \$	113 731 \$
Personnel de soutien	257 967	218 536
Charges sociales	65 336	70 578
Développement de collections et fournitures d'enseignement	72 534	12 414
Cotisations et abonnement	31 125	1 713
Déplacements et voyages	3 608	7 106
Papeterie, impression et dépenses de bureau	6 899	8 131
Honoraires professionnels	21 700	25 540
Divers	3 590	11 422
	516 405	469 171
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	-	(16 360)
	516 405 \$	452 811 \$

Annexe 3

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Charges des affaires étudiantes et charges d'administration
de l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	
	<u>2004</u>	<u>2003</u>
CHARGES DES AFFAIRES ÉTUDIANTES		
Salaires		
Personnel enseignant	483 863 \$	504 425 \$
Personnel cadre	454 878	415 333
Personnel de soutien	1 055 298	987 823
Charges sociales	397 268	365 462
Contribution à la caisse de stabilisation à l'emploi	1 359	1 275
Fournitures d'enseignement	2 995	7 808
Cotisations et abonnements	23 149	13 174
Perfectionnement professionnel	14 014	3 451
Déplacements et voyages	10 700	9 165
Relations publiques et représentation	25 620	26 881
Télécommunications	30 594	29 797
Papeterie, impression et dépenses de bureau	162 733	156 278
Vérification	8 560	20 000
Honoraires professionnels	83 945	57 089
Service contractuels	17 188	14 842
Location d'équipement	25 616	24 641
Divers	15 518	9 080
	2 813 298	2 646 524
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(14 686)	(6 290)
	2 798 612 \$	2 640 234 \$

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds assujetti à des restrictions</u>	<u>Total 2004</u>	<u>Total 2003</u>
CHARGES D'ADMINISTRATION				
Salaires				
Personnel cadre	1 251 797 \$	9 173 \$	1 260 970 \$	1 264 195 \$
Personnel de soutien	1 339 120	26 196	1 365 316	1 279 161
Charges sociales	577 012	3 410	580 422	580 478
Contribution à la caisse de stabilisation à l'emploi	2 718	-	2 718	2 550
Cotisations et abonnements	89 127	328	89 455	77 515
Perfectionnement professionnel	18 954	675	19 629	20 990
Déplacements et voyages	36 865	1 395	38 260	47 996
Relations publiques et représentation	35 883	13 180	49 063	68 704
Entretien du mobilier et de l'équipement	275 385	1 929	277 314	61 635
Télécommunications	84 188	43	84 231	162 692
Location d'équipement	50 200	-	50 200	33 787
Papeterie, impression et dépenses de bureau	110 741	7 803	118 544	95 695
Assurances	223 139	-	223 139	183 952
Vérification	43 685	2 782	46 467	49 726
Frais d'embauche	1 596	-	1 596	8 950
Honoraires professionnels	301 941	76 556	378 497	455 031
Services contractuels et prélèvements de fonds	173 969	9 377	183 346	171 912
Intérêts, frais bancaires et frais de cartes de crédit	60 199	-	60 199	47 477
	4 676 519	152 847	4 829 366	4 612 446
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(22 129)	(150)	(22 279)	(20 340)
	4 654 390 \$	152 697 \$	4 807 087 \$	4 592 106 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

LA CITÉ COLLÉGIALE

Charges des ressources physiques

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

	Fonds de fonctionnement	
	2004	2003
CHARGES DES RESSOURCES PHYSIQUES		
Salaires		
Personnel cadre	86 776 \$	87 403 \$
Personnel de soutien	403 573	367 913
Charges sociales	95 331	89 785
Fournitures d'enseignement	3 551	3 331
Déplacements et voyages	4 251	11 272
Location d'équipement	1 400	3 218
Papeterie, impression et dépenses de bureau	16 414	18 039
Entretien des bâtiments et des terrains	1 137 525	927 062
Dépenses d'automobile	19 437	20 419
Sécurité	336 069	304 913
Honoraires professionnels	12 487	35 976
Services contractuels	85 657	248 105
Chauffage et énergie	848 913	976 592
Taxes municipales	241 282	233 550
Divers	19 418	24 041
	3 312 084	3 351 619
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(88 101)	(73 542)
	3 223 983 \$	3 278 077 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Charges des projets spéciaux
de l'exercice terminé le 31 mars 2004

	Fonds de fonctionnement	
	2004	2003
CHARGES DES PROJETS SPÉCIAUX		
Salaires		
Personnel enseignant	987 440 \$	1 134 817 \$
Personnel cadre	392 314	285 988
Personnel de soutien	529 535	658 799
Charges sociales	350 788	332 722
Fournitures d'enseignement	37 833	237 794
Cotisation et abonnement	29 852	1 818
Perfectionnement professionnel	69 137	75 709
Déplacements et voyages	61 413	40 432
Relations publiques et représentation	85 113	192 899
Télécommunications	24 124	26 724
Papeterie, impression et dépenses de bureau	20 305	25 304
Location d'équipement	72 064	83 882
Entretien d'équipement	21 996	26 501
Entretien des bâtiments et terrain	41 951	123 107
Honoraires professionnels	224 075	482 987
Services contractuels	731 978	442 881
	3 679 918	4 172 364
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(18 839)	(102 823)
	3 661 079 \$	4 069 541 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Services associés

de l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>Magasin scolaire</u>	<u>Services alimentaires</u>	<u>Résidence</u>	<u>Stationnements et services complémentaires</u>	<u>2004 Total</u>	<u>2003 Total</u>
ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS INTERNES						
Chiffre d'affaires	- \$	- \$	1 678 951 \$	272 186 \$	1 951 137 \$	1 116 906 \$
Couverture du service de la dette du fonds d'immobilisations	-	-	(1 126 658)	-	(1 126 658)	(629 833)
	-	-	552 293	272 186	824 479	487 073
Frais d'exploitation	-	-	848 450	90 505	938 955	521 546
	-	-	(296 157)	181 681	(114 476)	(34 473)
ACTIVITÉS D'IMPARTITION						
Royautés	52 438	219 923	-	283 304	555 665	599 972
Facturation de service	-	-	-	65 630	65 630	64 518
	52 438	219 923		348 934	621 295	664 490
Frais d'exploitation	-	-	-	118 364	118 364	69 033
	52 438	219 923	-	230 570	502 931	595 457
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	52 438 \$	219 923 \$	(296 157) \$	412 251 \$	388 455 \$	560 984 \$